

L'accueil dans une structure collective

Le fonctionnement



- Quel est le projet pédagogique de la crèche ?
- Quels sont les horaires d'ouverture et les semaines de fermeture ?
- Combien de professionnels sont présents et quelles sont leurs formations ?
Combien d'enfants sont accueillis ? La répartition des tranches d'âge ?

Le Coût

- Comment est calculé le tarif ?
Quelle est la prise en charge ? (allocation, crédit d'impôts...)
- Les repas et les couches sont-ils fournis ?
Peut-on apporter le lait maternel ? les repas ?
- Comment cela se passe-t-il quand votre enfant est malade ? (suspension de l'accueil, température de l'enfant, maladie à éviction, jour de carence...)

Le déroulement d'une journée

- Quel est le rythme d'une journée : repas, sommeil, jeux ?
Une personne référente par enfant ?
- Comment se déroulent les repas ?
Quel est le positionnement éducatif de la structure pour ces moments ?
- Comment les espaces sont-ils organisés avec les enfants d'âges différents (bébé, marcheur...) ?
Quel est le matériel spécifique utilisé (parc, transat...) ?
- Est ce qu'il y a des sorties et / ou des temps avec les parents organisés ?
Comment se déroulent les transmissions le soir et le matin ?

Pour plus d'informations sur les modes d'accueil :
Site de la CAF <https://www.monenfant.fr>



Parents , vous pouvez recevoir les informations du relais.
N'hésitez pas à nous le demander.

Guide Recherche Mode d'Accueil

Assistantes maternelles agréées

Structures collectives :
Crèche / Micro-crèche

Relais petite enfance



Informer
Accueillir
Accompagner



Nous contacter pour prendre RDV :



06.18.89.47.60

relaispetiteenfance@ville-champagne.fr



Avant la rencontre, évaluer vos besoins et vos attentes pour votre enfant pour l'accueil individuel ou collectif :

- ☐ Présenter votre enfant (nom, prénom, date de naissance), son environnement : frères, sœurs, animaux...
- ☐ Date début contrat / horaires / planning fixe ou variable / semaines de vacances ou d'absence de votre enfant
- ☐ Y-a-t-il des personnes relais dans votre entourage (si fermeture de la structure ou maladie de l'AM / maladie de votre enfant...) ?
- ☐ Choix familial pour l'accueil : allaitement, couche lavable, régime alimentaire...

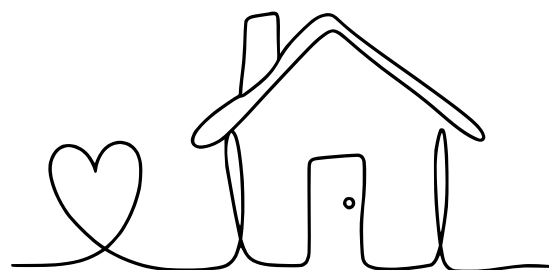
L'accueil chez une Assistante Maternelle

Présentation de la professionnelle

- ☐ Son choix de profession, son expérience, ses formations
- ☐ L'agrément, le nombre et l'âge des enfants accueillis
- ☐ Les personnes présentes au domicile (et les animaux ?)
Est ce un foyer avec des fumeurs ? (AM, conjoint, enfants de l'AM...)
- ☐ Son salaire horaire brut (ses vacances, horaires...), le tarif des indemnités d'entretiens et des repas (Qui fournira les repas ?)

Découverte du lieu d'accueil :

- ☐ Visite de la maison
Voir le matériel (lit, table à langer, siège auto...)
- ☐ Répartition et aménagement des espaces : jeux, couchages, changes, repas, extérieur..



Le déroulement d'une journée

- ☐ Avez-vous un livret d'accueil ?
- ☐ L'organisation avec différentes tranches d'âge (sortie, repas, sommeil, câlins...) ?
- ☐ Les rituels pour chaque temps (sieste, repas, arrivés et départs...)?
Quelle est votre positionnement éducatif pour ces moments ?
- ☐ Quel accompagnement à l'éveil : livres, chansons, jeux libres, activité manipulation...? Et selon les âges ?
- ☐ Allez-vous à l'école ?
Quels lieux fréquentez vous ? (parc, médiathèque, Relais...)



Les pratiques professionnelles

- ☐ Quel est votre positionnement pour le doudou et la tétine ?
- ☐ Quelle est la place des écrans dans votre cadre d'accueil (téléphone, tablette, télévision, ordinateur) ?
- ☐ Les transmissions quotidiennes parents / AM : de quelle manière ?
- ☐ Comment cela se passe-t-il quand votre enfant est malade ? (suspension de l'accueil, température, état général de l'enfant...)
- ☐ Quel est votre accompagnement lorsque l'enfant a un comportement inadapté (cris, morsures, un jeu lancé...) ?
- ☐ Comment les enfants vous appellent ?

Votre choix final

- ☐ Rendre réponse (négative ou positive)
Précisez le délai de réflexion
- ☐ Si positif, possibilité de faire un engagement réciproque
- ☐ Envisagez les modalités de la période d'adaptation

